

Ecologie - Compostage

Lundi 5 mai 18h salle du foyer

La mairie de Saint-Aignan, en partenariat avec le SIRTOMAD (syndicat de traitement des déchets), vous convie à une réunion d'information sur la pratique du compostage, le **lundi 5 mai 2025 de 18h à 19h30**.

À cette occasion sera exposé puis sélectionné ensemble l'emplacement du futur site de compostage partagé en espace public. Toutes les questions relatives au compostage pourront être évoquées. En espérant vous voir nombreux et compter sur votre participation future. Ces sites de compostage partagé sont composés de 2 composteurs (un bac d'apports et une réserve de broyat pour la matière sèche). Les usagers intéressés recevront par la suite un kit de tri (bioseau et consignes) le jour de l'installation du matériel. Ils devront ensuite déposer leurs déchets alimentaires dans le bac d'apports et les recouvrir d'une couche de broyat disponible dans la réserve de matière sèche. La nature fera le reste ! Les déchets alimentaires en mélange avec le broyat deviendront du compost, riche en matière organique, utilisable pour des plantations. Chaque citoyen peut produire du compost et réduire sensiblement le poids de ses poubelles d'ordures ménagères dans une démarche participative et conviviale.



Des kits de tri (bioseau et consignes de tri) seront disponibles à l'accueil de la Communauté de Communes de Terres des Confluences.

A noter que les frais de fourniture du matériel et l'entretien de ces sites sont pris en charge par le SIRTOMAD.

Commémoration du 8 mai à 11 h



Comme chaque année, nous nous retrouverons au monument aux morts pour nous rappeler que le 8 mai marquait la fin de la seconde guerre mondiale. Nos ainés s'étaient battus pour la liberté et ils pensaient nous laisser la paix en héritage.

Partageons un moment de souvenirs et de convivialité.

ZAER – Zone d'Accélération d'Energie Renouvelable

La loi du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables vise à accélérer et simplifier les projets d'implantation de producteurs d'énergie et à répondre à l'acceptabilité locale.

Les communes sont appelées à définir, après concertation du public, des zones où elles souhaitent voir des projets s'implanter.

Ces ZAER peuvent concerner toutes les énergies renouvelables. Elles sont définies pour chaque catégorie de sources et de type d'installation en tenant compte de la nécessaire diversification des ENR (énergie renouvelable), des potentiels du territoire et de la puissance d'ENR déjà installée.

Les ENR concernées sont :

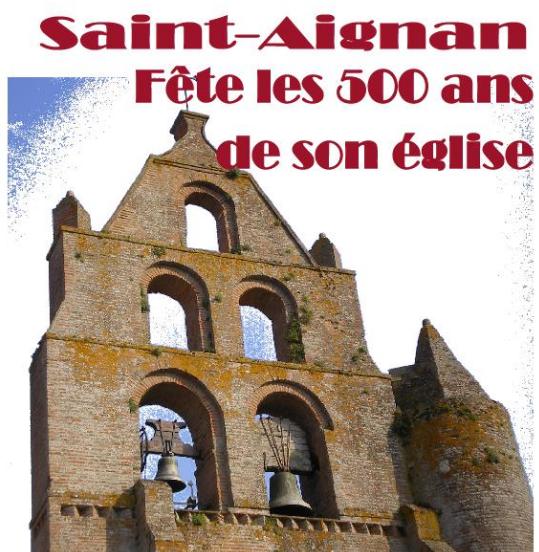
- Eolien
- Solaire thermique
- Solaire photovoltaïque sur bâtiment
- Solaire photovoltaïque au sol
- méthanisation
- Méthanisation
- Hydroélectricité
- Géothermie

Chaque catégorie étant spécifiée par des parcelles cadastrées et leur superficie présentées sur une carte.

Il faut savoir que ces zones d'accélération ne sont pas des zones exclusives. Des projets pourront être autorisés en dehors. Il est également précisé que le fait d'être en zone d'accélération ne garantit pas l'autorisation d'un projet.

Vous pouvez vous exprimer à l'aide du questionnaire, en annexe, à compléter et à retourner à la mairie pour le 30 juin 2025. Si vous avez un projet, nous restons à votre écoute.

Le programme du 500 ème anniversaire de l'église de Saint-Aignan



22 juin – messe chantée à 11h.

24 juin – conférence à 20 h.

26 juin – Gospel à 20 h.



Dimanche 22 juin à 11heures.



Messe célébrée par le Père Passerat. Chants par Sonia Aléjo Molina, mezzo-soprano. la messe sera suivie d'un apéritif dinatoire.

Mardi 24 juin à 20 heures à l'église.

Conférence sur la vie à Saint-Aignan pendant la période Fontevriste et les guerres de cent ans, par le père Georges Passerat.

Jeudi 26 juin à 20 heures à l'église.



Concert de gospel par le Vocal colors de kathy Boyer.

Trois temps forts proposés par Vivre à Saint-Aignan avec l'aide précieuse de l'AFSA. Trois grands moments de partage qui seront suivis par deux jours de fêtes concoctés par l'AFSA : **Les 27 et 28 juin**

Vendredi 27 à partir de 18h30, Lou Bragayrac ouvre le bar et les festivités.

Samedi 28, la fête bat son plein avec un repas, de la musique et des danses.



Les prochaines animations de l'AFSA

Samedi 10 mai – 20 h – soirée karaoké

L'Association des Festivités de Saint-Aignan



samedi 10 mai - 20 h
Salle du foyer de
Saint-Aignan



Soirée karaoké
sur le thème
« En mai, fait ce qu'il te plaît ! »



On retrouve
Philrock et ses fans
Menu entrecôte - frites !



Réservation
avant le 6 mai
allo
06 75 35 80 65



Diner + karaoké
20 e
Entrée Karaoké seul
10 e

May

A retenir aussi :

12 juillet – Karaoké

26 juillet – battage à l'ancienne -Exposition de voitures – repas à 20 h. Réservation 06 07 91 95 44

Nous vous rappelons que nous n'avons qu'un employé municipal chargé de l'entretien du village. Nous comptons sur l'implication de tous pour éviter les dépôts sauvages d'objets et autres détritus sur la voie publique. Bien mettre les bouteilles en verre ainsi que le linge dans les containers dédiés et non à côté, Les déchetteries sont également faites pour se débarrasser de ces choses ! Merci d'avance